

Le « niet » des libéraux au numéro unique d'appel d'urgence



L'annonce de l'instauration d'un numéro unique d'appel pour les urgences médicales - le 112 - par l'ex-ministre de l'Intérieur, alors qu'on attend toujours le rapport IGA/IGAS sur la question, a semé le trouble chez les libéraux, qui rappellent leur opposition à ce numéro unique.

Avant de quitter la place Beauvau pour regagner ses pénates lyonnaises, l'ex-ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a annoncé, en clôture du 125^e congrès des sapeurs-pompiers de France, la mise en œuvre prochaine d'un numéro d'appel unique pour les secours d'urgence aux personnes. *« Le Président de la République a fixé comme objectif d'aboutir à un numéro d'appel unique, le 112, et c'est ce que nous allons mettre en œuvre avec la ministre de la Santé »,* a-t-il déclaré. Rappelant qu'Agnès Buzyn et lui avaient missionné l'Inspection Générale de l'Administration (IGA) et l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) pour *« formuler des propositions sur le sujet »*, Gérard Collomb avait indiqué que, certes, il examinerait les propositions du rapport, avant d'ajouter : *« mais, conformément à ce qu'a dit le Président de la République, nous trancherons un débat toujours posé, jamais arbitré »*.

Chez les libéraux, on a peu apprécié ces déclarations. Ainsi, le SML a fait part de *« sa grande surprise face à cette annonce qui désormais ne laisse que peu de doute sur la décision future du gouvernement dans ce dossier, et cela, quelles que soient les conclusions du rapport attendu et les retours très positifs des expérimentations des 116 117 menées par les médecins libéraux »*.

Mais Gérard Collomb a démissionné et le rapport IGA/IGAS annoncé initialement pour le 15 mai n'est finalement attendu que pour cet automne. La messe n'est

peut-être pas encore dite ! En tout cas, les libéraux font front uni contre l'instauration du numéro d'appel unique. Fin septembre, dans un communiqué commun la CSMF, MG France, le SML et la FMF rappelaient que « *la saturation des centres 15 par les demandes de soins non programmés entraîne une dégradation de la régulation des appels, mise en lumière par l'IGAS suite à l'affaire Musenga* », et en réponse à l'invitation faite aux libéraux par le Président de la République d'organiser une réponse territoriale collective aux demandes de soins non programmés, les quatre syndicats indiquent ce que devrait être « *l'organisation de la réponse libérale aux demandes de soins non programmés, mission prioritaire des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (SPTS)* ». Elle devrait, selon eux, s'appuyer sur trois éléments. En premier lieu « *un numéro d'appel national distinct du numéro des urgences médicales. Le numéro 116 117 dédié aux demandes de soins non programmés donnera de la visibilité aux soins de ville. Le 15 ou le 112 resteront les numéros de l'urgence médicale vitale, rendus plus efficaces grâce à un décroché rapide* ». Le deuxième élément de cette réponse réside dans « *une régulation libérale pour orienter les patients vers les soins les plus pertinents sur leur territoire* », la médecine libérale devant avoir « *une place prépondérante dans la cogestion des services régulant les appels au 116 117* ». Enfin, troisième élément, « *un mode d'emploi pour la population de la continuité des soins organisée par les communautés de professionnels libéraux* ».

Et les quatre centrales de conclurent : « *Les syndicats représentatifs des médecins libéraux attendent que le Président de la République précise désormais les missions des professionnels de santé par des numéros d'appel distincts entre urgences médicales et demandes de soins non programmés* ». Après la parution du rapport IGA/IGAS, les décisions gouvernementales devraient suivre.